

CAP Maçon

Marseille 11ème

 Formation éligible
au CPF

 Formation réalisable
en alternance

Les + de la formation

Évaluation et certification de l'ensemble des épreuves du CAP en contrôle en cours de formation
Ces places en contrat d'apprentissage sont intégrées dans une classe relevant de la formation initiale
(composée d'élèves sous statut scolaire) et sont soumises à l'inscription au lycée.
Taux de réussite : 100% sur 1 personne présentée à l'examen

LA FORMATION

OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le professionnel sera en mesure :

- d'intervenir dans le domaine du bâtiment pour des travaux neufs ou de rénovation dans des activités de réalisation du gros oeuvre (construction de maisons individuelles, de bâtiments collectifs et de bâtiments industriels, tertiaires ou agricoles.
- de réaliser à partir de plans et sur instructions, le coffrage, les armatures complémentaires et mettre en oeuvre le béton pour des ouvrages aux dimensions et à la complexité limitées, principalement en maison individuelle ou petit immeuble collectif.
- de contribuer à la réalisation de revêtements verticaux et horizontaux tels que les enduits de façades, les enduits d'étanchéité et les chapes.
- de contribuer au respect des exigences règlementaires énergétiques et environnementales en conduisant couramment ses opérations sur site en équipe avec les autres corps de métier.
- d'exercer son activité en toute sécurité pour lui et pour son environnement en appliquant les mesures de prévention des risques professionnels prévues, en identifiant les dangers non prévus, en alertant et en appliquant les consignes de sa hiérarchie.

PROGRAMME

Bloc 1 - Étude et préparation d'une intervention :

- compléter et transmettre des documents
- décoder un dossier technique
- choisir les matériels et les outillages
- organiser son intervention en adoptant une attitude éco-responsable

Bloc 2 - Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant :

- déterminer des quantités de matériaux et composants
- organiser son poste de travail et sécuriser son intervention
- monter, démonter et utiliser un échafaudage
- planter et tracer des ouvrages
- réaliser et mettre en place des coffrages et des armatures
- fabriquer et mettre en oeuvre des bétons courants, bio et géo-sourcés
- réaliser des maçonneries de petits éléments
- réaliser les finitions d'ouvrages verticaux et horizontaux
- préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages
- contrôler la nature et la conformité des supports
- contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux

Bloc 3 - Réalisation de travaux spécifiques :

- échanger et rendre compte oralement
- intervenir à proximité des réseaux
- mettre en place et démonter un étaielement
- réaliser des terrassements complémentaires
- réaliser des réseaux enterrés
- intervenir sur le bâti existant
- poser des éléments préfabriqués

Enseignement moral et civique : développer son esprit critique, s'impliquer dans un projet et respecter une pluralité de points de vue.

Français : expressions écrite et orale, devenir un lecteur compétent, lire, dire et écrire le métier.

Histoire-Géographie : contextualiser, se repérer, mémoriser, mener une démarche historique ou géographique et la

justifier, collaborer et échanger. **Mathématiques / Physique - Chimie** : engager une démarche scientifique et s'approprier des outils mathématiques et scientifiques
Prévention Santé Environnement : prévention des risques en milieu professionnel, capital santé et environnement, l'individu consommateur averti.

Langue Vivante 1 : comprendre, s'exprimer et interagir à l'écrit comme à l'oral dans des situations simples
EPS (pour les apprentis)

VALIDATION(S)

- Diplôme du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse de Niveau 3 (CAP)
+ d'informations sur cette certification (RNCP35715, libellé exact du diplôme, nom du certificateur, date d'enregistrement de la certification) en cliquant sur :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35715/>

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

PUBLICS

Tous publics

PRÉ-REQUIS

Niveau 3ème des collèges ou expérience équivalente.
Pour réaliser le CAP en 1 an, il faut être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP) ou équivalent.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DATES DE SESSION

du 1 sep 2025 au 30 juin 2027

| **DIVERS FINANCEMENTS**

ALTERNANCE

DURÉE

Durée totale maximale de 3640 heures dont 2840 heures en entreprise et 800 heures en centre de formation. La durée de la formation est indicative et sera déterminée en fonction de votre profil.

EFFECTIFS

2 personnes

MODALITÉS, ÉQUIPEMENTS ET SUIVI PÉDAGOGIQUES

Modalité d'enseignement

- Formation entièrement présentielle

Modalités pédagogiques

- Parcours personnalisé
- Cours collectifs
- Examen en présentiel

Équipements

- Plateaux techniques équipés
- Salle équipée de postes informatiques en réseau
- Salle banalisée avec vidéoprojecteur

Modalités de suivi et d'individualisation

Positionnement en amont de l'entrée en formation.
Entretiens, remédiation avec le référent pédagogique et/ou le référent entreprise en cours de formation.
Prise en compte de la satisfaction des bénéficiaires en cours et fin de formation.
Pour les bénéficiaires en situation de handicap : adaptation possible des modalités de formation et de certification, accompagnement par le référent TH.
Afin d'améliorer la qualité de notre service, vous pouvez nous faire part de vos suggestions ou réclamations à l'aide du formulaire disponible sur notre site internet.

EXPERTISE DES INTERVENANTS

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation d'adultes, intervenants professionnels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

Épreuves en fin de formation (Évaluation ponctuelle)
Contrôle en cours de formation (CCF)

FINANCEMENTS

TARIF

Prix total T.T.C : 10400.00 euros

Prix horaire T.T.C : 13.00 euros

Ce tarif est indicatif et non contractuel. Selon votre statut, cette formation peut-être entièrement financée. Nous contacter.

FINANCEMENTS

Session du 01 septembre 2025 au 30 juin 2027

Formation en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Formation éligible au CPF.

Cette formation en alternance (en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) peut être entièrement financée. Quelques places en alternance sont disponibles dans une classe de scolaires, et conditionnées à l'inscription au lycée. Nous contacter pour plus d'informations.

COMMENT S'INSCRIRE ?

COMMENT S'INSCRIRE ?

Test de positionnement sur rendez-vous.

Entretien sur rendez-vous.

La formation est accessible dans un délai compris entre 15 et 45 jours avant le démarrage de la formation selon les financeurs. Veuillez nous contacter.

APRÈS LA FORMATION

Insertion professionnelle directe dans l'emploi

Possible poursuite d'études dans un bac professionnel lié à l'activité:

- BAC PRO Aménagement et finition du bâtiment
- BAC PRO Étude et réalisation d'agencement
- BAC PRO Interventions sur le patrimoine bâti (maçonnerie, charpente, couverture)
- BAC PRO Maintenance et efficacité énergétique
- BAC PRO Métiers et arts de la pierre
- BAC PRO Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre
- BAC PRO Travaux publics

COMMODITÉS

Accès personnes en situation de handicap

Lieu accessible aux personnes en situation de handicap.

Transport

Métro ligne 2 : Dromel Ste Marguerite

Bus N° 15S : St Loup Rose Bruny

A pied 3 min

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACTS

Emmanuelle CAUVIN - Coordonnateur - Référent Handicap
T. 07 60 66 63 31 | emmanuelle.cauvin@ac-aix-marseille.fr

Mathilde BORG - Assistante
T. 04 91 13 39 18 | mathilde.borg@ac-aix-marseille.fr

LIEU DE FORMATION

Lycée des Métiers du bâtiment, des travaux publics et de la topographie René Caillié | 173 boulevard Saint-Loup | 13011 Marseille

ORGANISME

GRETA-CFA Marseille Méditerranée

Siège : Lycée Jean Perrin 13010 Marseille

Accueil public du lundi au vendredi du 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

N° de déclaration d'activité : 93131539413